

## **Collectif National Droits de l'Homme Romeurope**

**ABC**R (Association Biterroise Contre le Racisme) – **ALPIL** (Action pour l'insertion sociale par le logement) – **AMPIL** (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement) – **ASAV** (Association pour l'accueil des voyageurs) – **ASEFRR** (Association de Solidarité en Essonne avec les familles roumaines et roms) – **Association Solidarité Roms de Saint-Etienne** – **CCFD-Terre Solidaire** (Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement) – **LA CIMADE** (Comité intermouvements auprès des évacués) – **CLASSES** (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squats) – **FNASAT-Gens du voyage** – **Habitat-Cité** – **Hors la Rue** – **LDH** (Ligue des Droits de l'Homme) – **MDM** (Médecins du Monde) – **Mouvement catholique des gens du voyage** – **MRAP** (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) – **ROMAQUITAINE** – **Rencontres tsiganes** – **RomActions** – **Romeurope 94** – **Secours catholique (Caritas France)** – **SICHEM** (Service de Coopération Humanitaire pour les Etrangers et les Migrants) – **Une famille un toit 44** – **URAVIF** (Union régionale des associations pour la promotion et la reconnaissance des droits des Tsiganes et des Gens du voyage d'Ile-de-France)

Et le Comité de soutien de Montreuil, le Comité de soutien 92 Sud, le Collectif nantais Romeurope, le Collectif de soutien aux familles roms de Roumanie, le Collectif Roms des associations de l'agglomération lyonnaise, le Collectif Romyvelines, le Collectif de soutien aux familles roms de l'agglomération orléanaise, le Collectif des sans-papiers de Melun, le Collectif solidarité Roms et gens du voyage du Nord.



Paris, le 31 juillet 2012

### **Deux ans après le discours de Grenoble : A quand le changement ?**

*« Je souhaite que, lorsqu'un campement insalubre est démantelé, des solutions alternatives soient proposées. On ne peut pas continuer à accepter que des familles soient chassées d'un endroit sans solution. Cela les conduit à s'installer ailleurs, dans des conditions qui ne sont pas meilleures. »*

C'est en ces termes que le Président de la République, François Hollande, alors candidat à l'élection présidentielle, s'était exprimé le 27 mars 2012 lorsque Romeurope l'avait interpellé sur la situation des Roms en France. Cependant, Manuel Valls, ministre de l'Intérieur, annonce la poursuite du « démantèlement de campements », tout en reconnaissant que ce n'est pas une réponse satisfaisante. Les engagements de François Hollande avaient fondé de grands espoirs au sein de l'ensemble des associations et des intéressés eux-mêmes qui attendaient un vrai changement de politique.

Partout en France les évacuations des lieux de vie se poursuivent, comme à Aix en Provence, à Saint Etienne, à la Tronche... sans solutions alternatives, abandonnant à nouveau des hommes, des femmes et des enfants à la rue, dans une précarité toujours plus grande. Ces pratiques actuelles ne sont conformes en rien aux engagements du Président de la République d'un changement de politique plus respectueuse des droits de l'Homme et de la dignité.

Des solutions sont possibles, des expérimentations sont déjà menées par des collectivités territoriales et des associations, et plusieurs sont volontaires pour travailler à des réponses durables et efficaces. Elles n'attendent plus que le soutien de l'Etat.

**Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope et la FNARS demandent donc au gouvernement :**

- l'arrêt de toute évacuation de lieux de vie sans proposition d'hébergement ou de relogement avec un traitement individualisé des situations,
- l'accès effectif au droit commun : droit à la protection sociale, droit à l'éducation, accès aux soins, et à la protection de la santé.
- la levée des mesures transitoires qui limitent l'accès au marché du travail et à la formation professionnelle des ressortissants roumains et bulgares de manière discriminatoire (comme vient de le décider l'Irlande). L'accès à un emploi et à la formation professionnelle sont la première des conditions nécessaires à l'intégration de ces ressortissants européens.

Contacts presse :

Lola Schulmann, CNDH Romeurope : 06 35 52 85 46

Stéphane Delaunay, FNARS : 01 48 01 82 32 / 06 18 88 13 30

Céline Figuière, FNARS : 01 48 01 82 06